

ALLÈGEMENT DU PORT DU MASQUE



Recommandations port du masque PATIENTS, VISITEURS ET ACCOMPAGNANTS

Présence de signes d'infection ORL ou respiratoire.

Présence de facteurs de risque de forme grave de COVID-19*.

Contact proche dans son entourage d'un cas de COVID-19.

Visite d'un patient pour lequel des précautions complémentaires type «air» sont en place.

Port du masque chirurgical



Port du masque FFP2



Recommandations port du masque PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET BÉNÉVOLES

Je présente des facteurs de risque de forme grave de COVID-19*.

Je suis en contact d'une personne présentant des symptômes de COVID-19 ou d'infection respiratoire.

Je prends en charge un/des patient(s) avec des signes d'infection des voies respiratoires.

Je suis en contact avec un/des patient(s) hospitalisé(s) à risques de formes graves de COVID-19 (*notamment hémodialyse, oncologie, hématologie*)**.

Je travaille dans un service dans lequel une épidémie d'infection respiratoire est en cours.

Dans le cadre des précautions standard :

- Je présente des signes d'**infection ORL ou respiratoire**.
- Je réalise un **soin invasif ou à risque de projection de liquides biologiques**.

Port du masque chirurgical



- Je réalise un **soin à risque de projection** chez un patient symptomatique.

Port du masque FFP2



*Chimiothérapie ou biothérapie en cours, immunodépression, corticothérapie au long cours, hémopathie maligne, tumeur solide, CD4 < 400/mm³.

*Chimiothérapie ou biothérapie en cours, immunodépression, corticothérapie au long cours, hémopathie maligne, tumeur solide, CD4 < 400/mm³.
** Sur avis du Chef de service et selon préconisations de l'EOHH.

**En dehors de ces cas, le port du masque n'est plus obligatoire à l'intérieur des bâtiments hospitaliers.
Les personnes qui le souhaitent peuvent continuer à le porter.**